



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Lutte contre la dépendance au jeu pathologique

– Mise en place d'un programme intercantonal

La chancellerie d'Etat communique :

– Le jeu excessif est une pratique peu connue en Suisse romande, qui touche cependant un nombre important de personnes, estimé à 15.000 - entre 50.000 et 100.000 au niveau national et dont les conséquences sont souvent dramatiques et méconnues. Pour faire face à ce problème, les cantons romands ont décidé d'unir leurs efforts et d'agir de manière concertée. La Conférence latine des affaires sociales et sanitaires (CLASS) a ainsi adopté un programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (PILDJ), piloté par le Groupement romand d'études des additions (GREA) et financé par un impôt de 0,5% du produit brut des jeux et des loteries. Cet impôt a une double utilité: d'une part il sert à mettre en place des modules propres au programme intercantonal, et d'autre part, à assurer le financement des démarches entreprises sur le plan cantonal pour prévenir les problèmes de dépendance aux jeux d'argent. Pour le canton de Neuchâtel, ce montant est d'environ 200.000 francs par an.

Le volet intercantonal du programme

Les cantons impliqués dans le PILDJ reversent au GREA environ 1/5 de l'impôt qu'ils touchent. Pour sa part, le GREA emploie cette somme pour organiser et coordonner entre les cantons romands les différentes activités inhérentes au programme. Suivi par un groupe d'accompagnement composé d'un délégué par canton, le PILDJ s'articule autour de cinq modules spécifiques :

- **Etude romande sur le jeu**, réalisée conjointement par l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) et l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA), tous deux à Lausanne;
- Mise en place d'une **ligne téléphonique gratuite** sur le jeu (0800 801 381) en collaboration avec "Rien ne va plus", centre genevois de prévention du jeu excessif;
- **Portail internet romand** (www.sos-jeu.ch), qui proposera dès août un...
- **...Guide d'autotraitement par internet**, afin de favoriser la détection précoce et l'auto-évaluation des joueurs pathologiques (www.traitement-jeu.ch);

- **Modules d'information et de sensibilisation** destinés à un public large, constitué avant tout des professionnels du réseau socio-sanitaire.

Le PILDJ comprend trois phases: la phase en cours, de démarrage (2007-2009), la remise d'un rapport de synthèse et d'évaluation au mandant (la CLASS) en juin 2009, et enfin une phase pluriannuelle de conduite consolidée (2009-2012).

Le volet cantonal du programme

Il incombe à chaque canton de gérer les 4/5 restants de l'impôt touché pour soutenir ses propres actions ciblées de prévention contre la problématique en cause. Dans le canton de Neuchâtel, la Fondation Neuchâtel Addictions (FNA) regroupe quatre centres ambulatoires distribués sur le territoire cantonal qui s'occupent de prévention et traitement de personnes avec des problèmes d'addiction et de dépendance, y compris au jeu. C'est cet organisme qui a été logiquement désigné pour bénéficier des fonds mis à disposition, en particulier pour mettre sur pied au niveau local une série d'actions visant autant le public large que des personnes potentiellement à risque, voire celles qui sont victimes d'une dépendance avérée au jeu excessif.

Ces actions sont actuellement en phase de conception et se concentreront sur plusieurs axes, allant de la prévention de la population en général à la sensibilisation des publics spécifiques, en passant par le traitement des personnes directement touchées par le jeu excessif. L'action menée par la FNA touchera également des aspects plus particulièrement liés à l'évaluation du dispositif cantonal, qui prévoit par ailleurs la mise sur pied d'une ligne téléphonique à disposition des joueurs de notre région.

Programme présenté via un événement médiatique : conférence à Neuchâtel

Pour lancer ce programme et le faire connaître au niveau des cantons, les acteurs professionnels concernés organisent entre mai et juin une série d'événements cantonaux, qui visent à informer la population sur les services mis à disposition pour faire face à cette problématique. Chaque événement cantonal verra des responsables du monde politique, académique ou professionnel expliquer les différentes dimensions du problème (prévention, précarité, traitement des joueurs, paris sportifs, endettement, connaissances spécifiques, etc.), et des pistes de solutions possibles disponibles localement. Lors de ces moments publics, une facette particulière de la thématique sera mise en évidence dans chaque canton représenté (GE, VD, VS, FR, JU, NE).

Dans le canton de Neuchâtel, l'événement médiatique sera l'occasion d'accueillir mercredi 28 mai 2008 au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel deux chercheurs renommés du domaine, à savoir le Prof. Jean-Pierre Martignoni de l'Université de Lyon et le Prof. Claude Jeanrenaud, directeur de l'Institut neuchâtelois de recherches économiques et régionales (IRER), qui interviendront en parallèle à deux spécialistes du terrain, soit MM. Jean-Marie Coste et Marcel Cotting, actifs au sein de la FNA.

Les quatre intervenants feront chacun un exposé sur le thème de la précarité à laquelle s'exposent les joueurs incontrôlés, et aux conséquences que leurs actes entraînent sur leur vie familiale, professionnelle et sociale, sans exclure la fragilisation de leur équilibre psychologique et la détérioration inéluctable de leur condition matérielle. Cette conférence publique sera suivie d'un débat et d'un apéritif.

- **Conférence publique, mercredi 28 mai 2008, 18h45, Musée d'histoire naturelle, Neuchâtel.**

Neuchâtel, le 23 mai 2008